

Association Loi 1901. Club affilié à la FFT sous le n° 35950048. Agréé au ministère de la jeunesse et des sports sous le n° 9586.5.8

Tennis Club Charles Grimaud - (Stade municipal, rue Pelletier, 95360 MONTMAGNY)

Conformément à la loi régissant les associations, l'assemblée générale ordinaire s'est tenue le samedi 16 OCTOBRE 2010 à 17 heures au CLUB HOUSE

#### Rappel ordre du jour:

- Allocution de Mr Le Maire et du président du TCCG Mr Vincent KRAUSZ
- 3<sup>eme</sup> court couvert
- Rapport d'activités sportives /
- Remise de récompenses diverses
- Bilan trésorerie et budget prévisionnel (2010/2011)



- Rapport du contrôleur aux comptes
- Examen des vœux, questions diverses
- Vote du tiers sortant du comité directeur
- Apéritif

